

## Halte au racket des GMS (décembre 2002)

En novembre 2002, la FDSEA de Haute-Savoie (conjointement avec les Jeunes Agriculteurs) a engagé un bras de fer avec les plates-formes d'achat des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). Depuis trop longtemps, la grande distribution profite de sa situation dominante pour rançonner les producteurs.

Ce système de pressions infernales, qui ne permet plus aux agriculteurs de vivre de leurs produits et qui prend le consommateur en otage, n'est plus acceptable.

Les fameuses marges arrières (interdites par la loi) représentent en moyenne 35% du prix d'un produit que la distribution exige au producteur pour une soi disant « coopération commerciale » et sans aucun bénéfice pour le consommateur.

### Des exemples ?

Il faut payer pour être distribué, payer pour rester en rayon, pour les catalogues publicitaires, pour la mise en place à hauteur des yeux, pour s'assurer du réapprovisionnement du rayon lorsqu'il est vide, pour les foires, les braderies, les anniversaires, l'animation du linéaire, pour les travaux d'agrandissement ou pour l'ouverture d'un magasin, pour les fusions (« pot de la mariée »)...

Ces sommes faramineuses (30 à 40 milliards d'euros par an) sont utilisées pour financer le rachat d'enseignes, le développement à l'étranger, la mise en place des marques distributeurs...

Est-il normal que la distribution fasse payer aux producteurs leur marketing d'enseigne et leur politique d'implantation à l'étranger ?

### La vérité sur les prix

Nous constatons, à travers notre observatoire du prix des produits savoyards, un décalage croissant entre prix à la production et prix à la consommation : un fromage acheté 5 euros à la ferme est revendu en général 10 euros en GMS. Ce coefficient multiplicateur de 2 est généralisé sur les produits laitiers, sans aucun bénéfice pour le consommateur.

Nous observons aussi que le reblochon laitier, par exemple, a augmenté de 20% entre 2001 et 2002, alors que le prix du lait est pratiquement stable sur cette période. Qui a profité du passage à l'Euro ? Certainement pas les producteurs...

N'oublions pas que l'activité de la grande distribution n'est en fait que du commerce (acheter un produit et le revendre), alors que les responsabilités de l'agriculteur, avec ses petits revenus, sont multiples : assurer la qualité, la sécurité et la traçabilité des produits, appliquer les normes européennes en termes d'hygiène, préserver l'environnement, entretenir le paysage, maintenir une vie active dans les campagnes...

Est-il normal que l'on demande à l'agriculteur de « mouiller la chemise » toujours un peu plus et que dans le même temps les GMS réalisent des profits scandaleux pour une simple opération de commerce ?

Les négociations engagées à l'initiative de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs depuis 2000 n'ont rien donné, les responsables GMS refusant toujours de débattre de nos revendications légitimes :

- la suppression des marges arrières en appliquant enfin la loi,
- la transparence des prix et des négociations entre GMS et fournisseurs.

### Le pot de terre contre le pot de fer

Face à un rapport de force économique complètement déséquilibré, où 5 groupes se partagent 60 millions de consommateurs et 600 000 agriculteurs, la seule force que craint encore les GMS est la capacité des paysans à bloquer leur système générateur de profits considérables.

C'est pour cette raison que nous avons organisé en novembre 2002 un blocus des centrales d'approvisionnement, pour un partage équitable de la valeur ajoutée créée par l'agriculture.

A noter que nous étions préparé à tenir plusieurs jours, mais qu'au bout de 48 heures seulement, nous avons obtenu avec les représentants de la grande distribution et sous couvert de l'Etat un accord qui nous satisfait partiellement :

- Un engagement d'améliorer la transparence des pratiques commerciales c'est à dire de répertorier et de sanctionner les pratiques abusives (en fait la simple application de la loi)
- La mise en place d'un dispositif de crise étendu à tous les produits frais.

Nous savons d'ores et déjà que cet accord est un premier pas mais que le combat continue.

Source : FDSEA